

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 5 février - 15h : lancement de la concertation préalable volontaire du projet agrivoltaïque Terr'Arbouts



MARTILLAC, 1^{er} février 2021 – Green Lighthouse Développement (GLHD), maître d'ouvrage du projet agrivoltaïque Terr'Arbouts dans les Landes, organise la réunion publique du lancement de la concertation préalable volontaire

vendredi 5 février à partir de 15h sur le site du technopole Agrolandes à Haut-Mauco.

En raison du contexte sanitaire, le format de cette réunion publique est hybride et sur inscription seulement.

En présentiel, le nombre de participants est limité à une jauge de 30 personnes. La réunion sera aussi retransmise à distance en offrant la possibilité de poser des questions en direct. Les invitations et informations de connexion seront transmises aux participants après leur inscription en ligne.

Le formulaire d'inscription est accessible à partir du site internet du projet colidee.com/terrarbouts dans l'onglet Evénements.

Les modalités complètes de la concertation préalable volontaire sont également en ligne sur le site internet du projet. Elles ont fait l'objet d'avis affichés dans les mairies et aux sièges sociaux des communautés de communes concernés (ainsi que sur leurs sites internet respectifs) : Castandet, Le Vignau et Maurrin (Cocom du Pays Grenadois) et Hontanx, Pujo-le-Plan et Saint-Gein (Cocom du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais).

À propos de Terr'Arbouts

Terr'Arbouts est un projet mutualisé d'agrivoltaïsme, c'est-à-dire de production agricole et solaire. Il est porté par 35 agriculteurs et éleveurs qui ont créé en 2019 l'association « Pujo Arbouts Territoire AgriVoltaïsme » (PATAV) pour étudier la possibilité de combiner leurs exploitations traditionnelles avec la production d'énergie verte.

Le nom Terr'Arbouts reflète le périmètre du projet : celui des aires d'alimentation des captages prioritaires de Pujo-le-Plan (forage « Bordes ») et de Saint-Gein (forage les « Arbouts »). Sur ce territoire, les eaux souterraines montrent des traces de produits phytosanitaires supérieures à la limite réglementaire de 2 µg/L selon l'Agence Régionale de la Santé (ARS). Ces traces proviennent en particulier de l'utilisation de pesticides et d'herbicides.

Terr'Arbouts répond à 3 objectifs :

- adopter des pratiques culturales permettant d'améliorer la qualité des eaux et la biodiversité,
- diversifier les sources de revenu d'une profession dont on connaît la forte exposition économique aux phénomènes exogènes de plus en plus intenses (volatilité des prix des matières agricoles, changement climatique, etc.),
- participer activement à la transition alimentaire et agricole demandée de plus en plus fortement par les consommateurs.

CONTACT PRESSE GLHD

Jean-Marc FABIOUS, Directeur Général GLHD – 06 82 74 54 40 – terrarbouts@green-lighthouse.com

Pour en savoir plus : www.colidee.com/terrarbouts

Terr'Arbouts : « une agriculture responsable pour les 40 prochaines années »

Au-delà de la question de la qualité de l'eau, il y a une prise de conscience commune, doublée d'une fierté : développer un mode d'exploitation compatible avec les objectifs de créer une nouvelle biodiversité et de participer à la lutte contre le changement et les aléas climatiques.

La perspective de revenus complémentaires issus de la production d'énergie verte et garantis pendant 40 ans, est importante pour financer les investissements nécessaires à la réalisation du projet Terr'Arbouts. Il s'agit en effet de mettre en œuvre des cultures ne nécessitant pas de désherbage chimique, de développer des filières à l'échelle de ce territoire et d'optimiser la chaîne de distribution en travaillant avec les commerçants locaux...

Le modèle économique Terr'Arbouts est également un projet solidaire qui entraîne des retombées indispensables pour permettre à tous les exploitants du périmètre, producteurs ou non d'énergie, de faire évoluer leurs pratiques.

Pour toutes ces raisons, le projet Terr'Arbouts offre une opportunité rare : mettre en œuvre une agriculture responsable pour les 40 prochaines années. C'est un virage à prendre pour l'équilibre de nos exploitations et de la collectivité.

(Verbatim extrait du dossier de concertation)

Un projet concerté depuis 2019 et délibéré en 2020

Les membres de l'association PATAV, accompagnés des représentants de la maîtrise d'ouvrage, ont multiplié à partir de 2019 les rencontres avec l'interprofession (fédérations, propriétaires, exploitants) et les parties prenantes institutionnelles (services de l'Etat et collectivités). Les objectifs de ces premiers échanges étaient de présenter et expliquer le projet pour évaluer son opportunité ainsi que les potentialités de co-activité agricole, énergétique et environnementale.

Dans la continuité des échanges conduits depuis 2019 avec les représentants des collectivités, 5 communes concernées par le projet Terr'Arbouts ainsi que la communauté de communes (CoCom) du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais ont donné un avis favorable sur la poursuite du projet par délibération. Le contenu de chacune des délibérations est porté à connaissance du public dans le dossier de concertation. Elles rappellent les lois régissant ce type de projet énergétique avant de souligner le contexte reconnaissant l'opportunité de la solution proposée, vertueuse et durable. La délibération adoptée par la commune de Hontanx souligne par exemple que ce choix technique ne constitue pas une artificialisation des sols et permet de maintenir le statut agricole des terrains conformément aux exigences réglementaires et aussi à la volonté des agriculteurs.

Les avis soulignent la volonté de mener en concertation l'intégration du projet dans son territoire.

La phase de concertation volontaire préalable du public qui s'ouvre le 5 février 2021 consiste à présenter la démarche et le projet aux habitants du territoire pour recueillir leurs questionnements, avis, commentaires et propositions, en particulier sur la question de l'intégration du projet dans leur territoire. Les contributions enregistrées lors de cette phase feront l'objet d'un bilan qui servira à affiner le projet avant l'enquête publique envisagée d'ici la fin de l'année 2021.

CONTACT PRESSE GLHD

Jean-Marc FABIOUS, Directeur Général GLHD - 06 82 74 54 40 - terrarbouts@green-lighthouse.com

Pour en savoir plus : www.colidee.com/terrarbouts